

DECRET N° 98 - 119 DU 7 Mai 1998
Portant nomination de Monsieur Pierre Claver AKOUALA en qualité
D'Ambassadeur Itinérant avec résidence à Rome

Le Président de la République

(/u l'Acte Fondamental ;

(/u le décret n° 92-555 du 19 août 1992 fixant la durée des affectations dans les postes diplomatiques et consulaires ;

(/u le décret n° 93-580 du 30 novembre 1993 définissant la carte diplomatique et consulaire de la République du Congo ;

(/u le décret n° 94-216 du 25 mai 1994 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, chargé de la Francophonie ;

(/u le décret n° 94-354 du 3 août 1994 fixant le régime de rémunération applicable aux personnels des services extérieurs du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, chargé de la Francophonie, et aux personnels des cabinets militaires près les Ambassades ;

(/u le décret n° 94-440 du 2 septembre 1994 portant modification de certaines dispositions du décret n° 93-580 du 30 novembre 1993 susvisé ;

(/u le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du gouvernement .

(/u le décret n° 97-13 du 12 décembre 1997 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement.

J....

En Conseil des Ministres

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Pierre Claver AKOUALA est nommé Ambassadeur Itinérant avec résidence à Rome.

Article 2 : L'intéressé bénéficiera des avantages et de la rémunération accordés aux Ambassadeurs, Chefs de Mission Diplomatique et Consulaire de la Zone numéro deux (2).

Article 3 : Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo./-

Brazzaville, le 7 Mai 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil des
Ministres,

Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO

Le Ministre des Affaires Etrangères et de
la Coopération,

Rodolphe ADADA

Le Ministre de la Fonction Publique et des
Réformes Administratives,

Jeanne DAMBENDZET

Le Ministre des Finances et du Budget,

Mathias DZON

Ampliations

P.R.	2
MAEC	2
MFB	2
MFPRA	2
SGAEC	2
DSG	2
DGB	2
DGCF	2
SGG	2
ORC	2
AMBACO	21
INTERESSE	2
DOSSIER	2
ARCHIVES	2/35